

PLATEFORME VAUDOISE DU BOIS

Filière durable 100% régionale

PROMOTION DE LA FILIÈRE DU BOIS DE SERVICE
SUISSE DANS LE CANTON DE VAUD

PLATEFORME VAUDOISE DU BOIS

RAPPORT ANNUEL 2025

PARTENAIRES DE LA PLATEFORME VAUDOISE DU BOIS 2022–2025

Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)
Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)
Chambre des Bois de l'Ouest vaudois (CBOVd)
Communauté d'action régionale CAR de Lignum (Lignum Vaud)

Région de Nyon
Société coopérative La Forestière (La Forestière)

SOUTENUS PAR

Service de promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI)
Nouvelle politique régionale (NPR)
Direction générale de l'environnement (DGE-FORÊT)

 canton de
vaud

 npr
Nouvelle
politique régionale

SOMMAIRE

1. Préambule	4
2. Objectifs et organisation de la Plateforme vaudoise du bois.....	5
3. Activités 2025 de la Plateforme vaudoise du bois	7
Soutien aux entreprises	7
Appui aux maîtres de l’ouvrage.....	10
Sensibilisation et information	11
4. Soutien aux entreprises de la première transformation, aménagement du territoire et conditions cadres.....	13
5. Financement de la Plateforme et des activités en 2025	15
Dépenses 2025.....	15
Financement 2025	16
Budget 2026	17
6. Perspectives 2026	18
7. Annexes	20
Annexe 1: Représentants 2025 des partenaires signataires de la convention et des services cantonaux soutenant la Plateforme vaudoise du bois	20
Annexe 2: Résumé de la stratégie 2026–2029 de la Plateforme vaudoise du bois	21

Glossaire

ADAEV	Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
ARCAM	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges
BFH ABGC	Haute école spécialisée bernoise – département Architecture, bois et génie civil, Bienne
CBOVd	Chambre des bois de l’Ouest vaudois
cevAde	Centre d’évaluation, d’élaboration et de développement de politiques publiques
DGE Forêt	Direction générale de l’Environnement du canton de Vaud, Forêt
FVE	Fédération vaudoise des entrepreneurs
IBS	Industrie Bois Suisse
La Forestière	Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers
LAT	Loi sur l’aménagement du territoire
Lignum Vaud	Communauté d’action régionale CAR de Lignum
Région de Nyon	Conseil régional du district de Nyon
SDA	Surfaces d’assolement
SIC	Société Industrielle et Commerciale de la Vallée de Joux
SPEI	Service de la promotion de l’économie et de l’innovation
SRGZA	Stratégie régionale de gestion des zones d’activités
UCV	Union des communes vaudoises

1. PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs,

La construction en bois connaît un essor en Suisse, portée par les objectifs de transition climatique, l'évolution des techniques constructives et l'intérêt croissant des maîtres d'ouvrage pour des matériaux renouvelables. Cette évolution représente une opportunité pour la filière forêt-bois vaudoise, à condition que les entreprises locales disposent des infrastructures et des conditions-cadres nécessaires pour répondre à cette demande.

C'est dans ce contexte que la Plateforme vaudoise du bois poursuit sa mission de renforcer la filière courte du bois, en favorisant la collaboration entre les acteurs, en accompagnant les entreprises, en soutenant les maîtres d'ouvrage et en sensibilisant les différents publics aux atouts du bois local.

L'année 2025 a permis de s'engager sur deux projets importants. Le premier a conduit à l'élaboration du guide «Foncier & activités du bois», destiné à accompagner les entreprises dans les enjeux liés à l'aménagement du territoire et à leur développement. Finalisé en 2026, ce guide constitue un nouvel outil au service de la filière. Le second s'est concrétisé par l'organisation du forum «Projeter ensemble» en juin 2025, qui a réuni architectes, ingénieur·es bois et maîtres d'ouvrage afin de renforcer les collaborations essentielles à la réussite des projets de construction en bois et plus encore de bois en filière courte.

L'année 2025 a été marquée par des avancées importantes en faveur de la première transformation du bois et des scieries vaudoises. L'engagement de la Plateforme pour cette étape de la filière a porté ses fruits: en toute fin d'année 2025 le Conseil d'État vaudois a décidé de renforcer la filière bois, inscrivant une mesure de soutien aux scieries vaudoises. La Plateforme se réjouit de cette décision, qui constitue une reconnaissance importante du rôle essentiel des scieries dans la valorisation du

bois local et donnera un nouvel élan à la première transformation du bois dans le Canton.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'année et témoigne de la dynamique collective qui anime la filière forêt-bois vaudoise. Nous abordons avec confiance une nouvelle phase 2026–2029 du programme. L'objectif demeure le même: créer les conditions permettant au bois vaudois et suisse de répondre aux défis de la filière de demain.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires, institutions, entreprises et professionnels qui contribuent, par leur engagement, au développement de cette filière d'avenir.

Je vous souhaite une excellente lecture.


Gilbert Gubler, président

2. OBJECTIFS ET ORGANISATION DE LA PLATEFORME VAUDOISE DU BOIS

Quatre régions et trois organisations professionnelles sont engagées ensemble au sein de la Plateforme vaudoise du bois pour fédérer les entreprises autour de la filière courte. Elles sont liées par une convention et soutenues financièrement par le canton de Vaud et la Confédération. La liste des représentants des partenaires et des financeurs figure dans l'annexe 2 du rapport annuel.

Partenaires signataires de la Plateforme vaudoise du bois soutenus par l'Etat de Vaud
Organismes régionaux: Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV), Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV), Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM), Région de Nyon
Organisations professionnelles: Chambre des Bois de l'Ouest vaudois (CBOVd), Lignum Vaud, Société coopérative La Forestière (La Forestière)

Ensemble les partenaires de la Plateforme vaudoise du bois ont pour objectif d'améliorer les facteurs de compétitivité des propriétaires forestiers et des entreprises de la filière du bois de service suisse dans le canton de Vaud. Les caractéristiques principales de la Plateforme vaudoise du bois sont les suivantes:

- Il s'agit d'un programme de **promotion économique**.
- La Plateforme est active sur **l'ensemble de la filière** courte du bois, de la ressource jusqu'à la mise en œuvre dans les constructions.
- La Plateforme se concentre sur la valorisation du **bois de service**.
- La **filière courte** forêt-bois concerne le bois récolté en suisse et transformé dans le canton de Vaud.

La Plateforme, par ses actions sur ce sujet spécifique, agit en complémentarité à d'autres mesures et organisations

La Plateforme vaudoise du bois est structurée en fonction d'un système d'objectifs défini dans une stratégie quadriennale (2022–2025). Elle est organisée autour d'un comité stratégique, responsable du suivi et de l'orientation stratégique de la Plateforme. Ce comité est chargé de définir et de valider les projets, ainsi que de constituer les groupes de travail sur proposition de la direction opérationnelle. Les différents groupes d'acteurs de la filière forêt-bois sont représentés au sein du comité stratégique (tableau ci-dessous).

Groupe d'acteurs représenté	Organisations / entreprises	Représentant
Entreprises forestières	AREF, association romande des entrepreneurs forestiers	Sylvain Ruch Entreprise forestière Daniel Ruch SA, Président de l'AREF
Première transformation	Première transformation	Gérard Dutoit Directeur de la scierie Dutoit SA, Chavornay
Métiers de la construction bois	Charpenterie	Hugues Schaller Directeur Schaller & fils SA, Gingins Groupe bois FVE, président section construction bois.
Propriétaires forestiers et partenaires professionnels	La Forestière	Gilbert Gubler, Président de la Plateforme vaudoise du bois Président de La Forestière
Politique	Conseil national	Olivier Feller Conseiller national VD
Ingénieurs bois	Ingénieur bois	Johannes Natterer Ingénieur bois, chargé de cours à l'EPFL
DGE Forêt	DGE Forêt	Jean Rosset Inspecteur cantonal des forêts
Régions partenaires	ARCAM	Bertrand Duperrex Président de l'ARCAM, Syndic de Vullierens

Responsable du suivi et de la mise en œuvre technique des opérations, la direction opérationnelle coordonne l'organisation et les processus opérationnels. Elle est composée de deux membres: un représentant de l'organisation hébergeant la Plateforme et un représentant métiers.

Boris Mury	Secrétaire général de la Région de Nyon Répondant politique et administration
Daniel Ingold	Directeur Cedotec – office romand de Lignum Répondant thématique et construction bois

L'organisation hébergeant la Plateforme vaudoise du bois prend en charge la responsabilité financière et juridique qui comprend l'engagement et la gestion des ressources humaines (en particulier de la coordinatrice), la facturation, la mise à disposition d'un lieu de travail et de la bureautique, etc. Les partenaires de la Plateforme vaudoise du bois ont décidé que Région de Nyon assurerait l'hébergement de la Plateforme vaudoise du bois pour la période 2022–2025.

Christiane Maillefer	Coordinatrice de la Plateforme vaudoise du bois
-----------------------------	---

La Plateforme vaudoise du bois est organisée de manière à assurer une gouvernance efficace, une représentation équilibrée des acteurs de la filière et une coordination entre les différentes parties prenantes pour atteindre les objectifs fixés.

Coordination

Une partie coordination est nécessaire pour fonctionner dans le cadre d'un programme qui a pour but de rassembler des acteurs et coordonner des projets.

Le comité stratégique de la Plateforme vaudoise du bois s'est réuni une fois en séance régulière le 23 juin 2025. Des décisions par courriel durant l'année ont complété cette séance.

La direction opérationnelle s'est quant à elle réunie à trois reprises dont deux avec le président de la Plateforme vaudoise du bois.

Une fois par année les parties prenantes de la filière sont rassemblées lors de la conférence de la filière. La partie administrative (rapport annuel, comptes, prochaines activités,...) est complétée par une partie thématique.

Le comité stratégique a décidé que chaque année, selon un tournus préétabli, la partie thématique concerne les activités liées à un maillon de la filière courte du bois. Ci-dessous le plan articulé pour les quatre années de la phase:

- 2023: L'exploitation forestière, de la forêt à la scierie
- 2024: Première transformation
- **2025: 2° transformation et construction-charpente**
- 2026: Architectes – ingénieurs – formation

La conférence annuelle de la filière, organisée par la Plateforme vaudoise du bois, s'est tenue le 11 avril 2025 à Gimel. La partie formelle de l'assemblée a été précédée d'une visite commentée du nouveau bâtiment de l'UAPE, labellisé Bois Suisse. La matinée s'est poursuivie par des présentations consacrées à la mise en œuvre du bois suisse dans la construction, mettant en valeur les principes de la filière courte.

3. ACTIVITÉS 2025 DE LA PLATEFORME VAUDOISE DU BOIS

La démarche pour améliorer la fluidité et la qualité de l'approvisionnement dans la filière courte du bois implique des actions sur toutes les étapes, depuis la gestion des forêts jusqu'à l'information des maîtres de l'ouvrage. Ces actions sont organisées autour de trois axes principaux:

Soutien aux entreprises: Cet axe vise à soutenir les entreprises tout au long de la chaîne de valeur de la filière bois. L'accompagnement des entreprises pour des projets spécifiques fait partie des actions possibles tout comme le travail sur l'amélioration des conditions cadres. Ces deux aspects sont maintenant séparés dans le rapport annuel.

Appui aux maîtres de l'ouvrage: Les maîtres de l'ouvrage, qu'ils soient publics ou privés jouent un rôle crucial dans l'utilisation du bois en filière courte. Cet axe permet de donner des ressources aux maîtres de l'ouvrage pour les aider à prendre des décisions et à choisir des solutions bois appropriées.

Information des différents publics cibles: Il est essentiel d'informer différents publics sur les avantages de la mise en œuvre de bois en filière courte.

Soutien aux entreprises

Objectif: Les entreprises sont les acteurs principaux de la filière courte du bois. Elles doivent être soutenues dans leur accès aux aides publiques, au conseil, à la formation et dans leur mise en relation avec des acteurs internes ou externes à la filière

Financement de la première année de la certification Label Bois Suisse (entreprises localisées dans une région partenaire)

Les entreprises certifiées Label Bois Suisse constituent un maillon essentiel de la filière courte du bois. En garantissant l'utilisation de bois suisse et le respect des exigences du label, elles contribuent à renforcer la création de valeur sur le territoire, à assurer des débouchés pour la ressource locale et à accroître la visibilité du bois suisse auprès des maîtres d'ouvrage et du grand public.

Afin d'encourager cette démarche, la Plateforme vaudoise du bois prend en charge la première année de certification des entreprises situées dans ses régions partenaires. Ce soutien vise à faciliter l'accès au label et à renforcer progressivement le réseau d'entreprises engagées en faveur d'une filière locale, durable et compétitive.

En 2025, les dix entreprises ci-dessous ont bénéficié de cette mesure:

- AGFORS Groupement forestier de la Serine, Marchissy
- Bureau d'ingénieur bois 102,2, Yverdon-les-Bains
- Salvi Entreprise forestière SA, Bonvillars
- Lémanpellet SA, Aubonne
- Menuiserie Roth SA, Baulmes
- Blaser Bois Métal Sàrl., Apples
- Guillaume Bossard charpente, Marchissy
- Brassus Bois SA, Le Brassus
- André SA, Yens
- F. Banderet Sàrl., Champagne

Les entreprises certifiées Label Bois Suisse dans le canton de Vaud sont présentées dans un dépliant édité par la Plateforme vaudoise du bois. Ces informations sont mises à jour sur la base de la liste de référence du portail national holz-bois-legno.ch. Ce document constitue un outil de promotion destiné aux maîtres d’ouvrage, aux collectivités publiques et à l’ensemble des prescripteurs souhaitant identifier des entreprises certifiées dans le Canton.

La brochure est diffusée lors de manifestations, notamment à l’occasion de la Journée des communes vaudoises de l’UCV. Elle est actualisée en deux à trois fois par an afin d’intégrer les nouvelles entreprises certifiées.

La progression du nombre de certifications témoigne de la dynamique de la filière. Alors que le canton comptait 44 entreprises certifiées en 2018, elles étaient près de 100 au 1^{er} janvier 2026. Cette évolution reflète l’engagement croissant des entreprises en faveur du bois suisse et le développement d’une offre certifiée couvrant l’ensemble des métiers de la filière.

Le tableau ci-après présente l’évolution des certifications par type d’activité entre 2018 et 2025.

Type d’entreprise vaudoise certifiée «Label Bois Suisse»	2018	2025
Forêt*	1	1
Entreprises forestières et de transport de bois	6	10
Scieries et industries des dérivés du bois	11	8
Bois d’énergie	1	9
Entreprises de charpente, de construction et de taille	10	29
Entreprises de menuiserie, ébénisterie et aménagements	7	20
Produits en bois: emballages, palettes, laine de bois, jouets, objets de jardin, chevilles, éléments d’assemblages	1	5
Commerce du bois	3	7
Partenaires spécialisés	4	10
Total	44	99

*La forêt vaudoise est certifiée Label Bois Suisse par défaut. La Forestière est l’entité qui gère administrativement le numéro de certification pour l’ensemble des forêts vaudoises

Participation à l’évaluation, soutien aux projets innovants de la DGE-FORET

Afin de stimuler l’innovation au sein de la filière forêt-bois, la DGE-FORET a mis en œuvre un programme de soutien destiné aux projets innovants. Il s’est terminé fin 2025. Doté d’une enveloppe globale d’un million de francs, ce dispositif a permis de financer jusqu’à 50% des coûts effectifs d’un projet, dans la limite de 50000 francs par dossier.

La Plateforme vaudoise du bois a participé à l’évaluation des projets par l’intermédiaire de sa coordinatrice, membre du groupe d’experts chargé d’examiner les demandes de soutien. Deux séances d’évaluation se sont tenues en 2025: le 25 juin, au cours de laquelle cinq projets ont été examinés, et le 8 décembre, avec l’analyse de vingt-deux projets.

Forum «Projeter ensemble» axé sur la collaboration entre les architectes et les ingénieurs bois

Le 26 juin 2025, la Plateforme vaudoise du bois a organisé dans la salle du Parlement vaudois à Lausanne le forum «Projeter ensemble», consacré à la collaboration entre architectes et ingénieur-es bois. Cette rencontre avait pour objectif de renforcer le dialogue entre les professionnels de la construction et de mettre en valeur les bénéfices d’une approche interdisciplinaire dans les projets en bois.

Une quinzaine de binômes architectes–ingénieur-es ont partagé leurs expériences à travers des projets réalisés ou en cours. Ces témoignages ont illustré l’importance d’une collaboration précoce pour relever les défis techniques, réglementaires et économiques propres à la construction en bois, tout en favorisant des solutions innovantes et performantes.

Les échanges ont également mis en évidence le rôle stratégique des ingénieur-es bois, dont l’expertise permet d’optimiser les choix constructifs, de valoriser les ressources disponibles et d’accompagner les maîtres d’ouvrage dans leurs décisions.

Au-delà des aspects techniques, le forum a rappelé la contribution de la construction en bois aux objectifs de transition écologique. Le recours au bois local, issu de forêts gérées durablement, favorise le stockage du carbone, soutient l’économie régionale et participe à une utilisation responsable des ressources.

Ouvert aux professionnels déjà actifs dans la filière comme à ceux souhaitant développer leurs connaissances, l’événement a constitué une Plateforme d’échanges, de partage de bonnes pratiques et de diffusion des savoir-faire.

Le forum faisait suite à un premier atelier organisé en 2023 à Epalinges, dont les réflexions ont servi de point de départ à cette rencontre élargie. Il a permis de dresser un état des lieux de la construction bois en Suisse romande tout en ouvrant des perspectives pour son développement futur.

Par cette initiative, la Plateforme vaudoise du bois confirme son engagement en faveur d’une filière régionale, innovante et durable. Elle souhaite ainsi favoriser les collaborations entre les différents acteurs de la construction et contribuer au développement des compétences des professionnels du secteur.

Un groupe de travail a été constitué afin d’accompagner la conception et la mise en œuvre du séminaire. Les membres de ce groupe de travail sont présentés ci-dessous

- Nils Baertschi, ingénieur bois, bureau Cambium
- Julien Grisel, architecte, chargé de cours UNI Fribourg, bureau Bunq
- Daniel Ingold, directeur Cedotec, direction opérationnelle Plateforme vaudoise du bois
- Johannes Natterer, ingénieur bois, chargé de cours EPFL, Polyscope Ingénieurs SA
- Pierre Wahlen, architecte, chargé de cours EPFL, bureau Mangeat-Wahlen

Un mandat externe a pu être donné à ARCHICOM (Audanne Comment) pour la conception, l’organisation et la modération du séminaire.

Soutien cantonal aux entreprises de la première transformation

La Plateforme vaudoise du bois se mobilise depuis plusieurs années pour le maintien et le développement de la première transformation du bois dans le canton de Vaud. Dans ce cadre, elle a notamment conduit une étude sur les besoins des entreprises de scierie, fournissant une base solide pour une réflexion cantonale structurée en faveur d’un soutien à cette filière stratégique.

Cet engagement a porté ses fruits: en toute fin d’année 2025 (communiqué de presse du 19.12.2025), le Conseil d’État vaudois a décidé de renforcer la filière bois, inscrivant une mesure de soutien aux scieries vaudoises dans la continuité de la Politique forestière vaudoise 2040 et des priorités du Plan climat vaudois. Ce renforcement de la première transformation sera financé par le crédit-cadre cantonal pour les infrastructures industrielles («crédit-cadre industrie») de 15 millions de francs, déjà en vigueur. Sur cette enveloppe, 3 millions de francs sont spécifiquement réservés à la première transformation du bois.

Soutien direct aux activités de sciage dans le canton de Vaud: En 2025, la Plateforme vaudoise du bois a participé ou accompagné respectivement soutenu trois projets visant le maintien et le développement des activités de sciage dans le canton de Vaud.

- Valartibois SA, L’Abbaye
- Scierie du Sépey, Ormont-Dessous
- Dutoit SA, Chavornay

Appui aux maîtres de l’ouvrage

Objectif: L'appui aux maîtres de l'ouvrage est important. Il vise d'une part la sensibilisation à la construction avec du bois en filière courte et d'autre part le soutien technique des maîtres de l'ouvrage lors de projets concrets.

Conseils techniques aux maîtres de l'ouvrage:

Le choix de construire en bois suisse est un choix durable et responsable. La Plateforme vaudoise du bois accompagne les maîtres d'ouvrage qui envisagent ou s'intéressent à la construction bois en filière courte. Elle offre pour cela des séances de conseil gratuites adaptées en fonction du projet développé par le maître de l'ouvrage qu'il soit public ou privé. Différentes thématiques peuvent abordées comme par exemple:

- La question de l'approvisionnement en bois en filière courte
- Les techniques de construction en bois et bois suisse
- La construction en bois suisse dans le cadre des marchés publics.

Chaque séance de conseil est personnalisée en fonction des besoins spécifiques du maître de l'ouvrage pour répondre aux questions et clarifier les points en suspens. Les conseils techniques de la Plateforme vaudoise du bois ne se substituent pas à l'architecte ou l'ingénieur bois, ils accompagnent le porteur de projet par une vision professionnelle externe. Ces conseils sont dispensés par le Centre dendrotechnique (Cedotec) et sont adaptés en fonction des projets des maîtres d'ouvrage, qu'ils soient publics ou privés.

La Plateforme vaudoise du bois a mandaté le Cedotec pour un conseil technique donnés aux maîtres de l'ouvrage suivants en 2025:

- Février 2025: Consultation «bois suisse et propre bois», Architecte Hôtel de la Givrine
- Avril 2025: Consultation «bois suisse et propre bois», Commune de Gingins
- Avril 2025: Consultation «bois suisse en filière courte», Architecte villa privée

Vous avez un projet de construction? La Plateforme vaudoise du bois offre un premier conseil technique gratuit avec un expert de la construction bois. Ce conseil technique est le plus utile et précieux aux prémices du projet.

Rendez-vous du bois:

En 2025, la Plateforme vaudoise du bois a repris le cycle des RDV du bois sous forme de petits-déjeuners.

- 18 septembre 2025: En collaboration avec la Région de Nyon, un premier rendez-vous a été organisé autour de la construction bois en filière courte, avec un focus sur les opportunités offertes par les marchés publics pour les communes membres.
- 5 décembre 2025: Un second petit-déjeuner s'est tenu à la Vallée de Joux, en partenariat avec la SIC et l'ADAEV. Une trentaine de personnes issues d'entreprises et de collectivités de la Vallée de Joux ont participé à ce petit-déjeuner sur la mise en œuvre et les avantages du bois en filière courte.

Stand à la journée des communes de l'UCV le 7 juin 2025 à Champagne: Sensibilisation des communes en tant que maîtres de l'ouvrage

La collaboration entre la Plateforme vaudoise du bois et la journée des communes vaudoises de l'UCV constitue une opportunité précieuse pour sensibiliser les acteurs municipaux aux enjeux et aux avantages de la filière forêt-bois. En tant que partenaires de cet événement, la Plateforme vaudoise du bois, en collaboration avec les organisations professionnelles partenaires (Lignum Vaud, La Forestière) ont tenu un stand lors de la manifestation qui s'est déroulée le 7 juin 2025 à Champagne.

Cette occasion a permis aux représentants des communes vaudoises de rencontrer directement les acteurs de la filière forêt-bois et d'échanger sur les différentes possibilités et opportunités qu'elle offre. En effet, les communes jouent un rôle crucial dans cette filière, étant souvent à la fois propriétaires de forêts et maîtres d'ouvrage pour des bâtiments publics.

L'intégration du bois en filière courte dans les projets de construction et d'aménagement représente un axe important de sensibilisation lors de ces rencontres. En mettant en avant les avantages de cette approche, la Plateforme vaudoise du bois et ses partenaires ont l'opportunité de promouvoir une utilisation plus durable et responsable du matériau bois au sein des projets.

Le Label Bois Suisse garantit qu'au moins 80% du bois mis en œuvre provient de suisse et que les règles du Swissness sont respectées.



Sensibilisation et information

Objectif: Afin d'augmenter les facteurs de compétitivité de la filière courte du bois, les propriétaires forestiers, les entreprises et les influenceurs sont informés et formés. Les influenceurs représentent des personnes qui à un moment ou un autre, directement ou indirectement, contribuent à la mise en œuvre de bois de service suisse. Cela peut être des ingénieurs, architectes comme aussi des maîtres de l'ouvrage et des corps de métiers ainsi que le grand public et les écoles.

L'année 2025 a été riche en engagement pour la sensibilisation et l'information de la Plateforme vaudoise du bois. Ces actions sont pour la plupart entreprises en collaboration avec des organisations partenaires.

Stand au Comptoir d'Oron: Du 24 au 27 avril 2025, la Plateforme vaudoise du bois a été présente sur un stand commun avec différents partenaires professionnels de la filière à Oron, à l'occasion d'un événement mettant à l'honneur le Bois Suisse et les métiers de la filière forêt-bois. La manifestation a permis de valoriser la richesse du bois comme matériau naturel, avec un accent particulier sur les métiers et la formation, de la forêt à la construction.



Photographie © Plateforme vaudoise du bois

Les visiteurs ont pu découvrir une filière tournée vers l'avenir grâce à des animations interactives, notamment une immersion 3D au cœur des métiers du bois et une expérience ludique permettant de tronçonner du bois à l'aide d'un vélo.

Journées découvertes des métiers de la filière forêt-bois: En 2025, l'événement annuel de la Plateforme vaudoise du bois a été intégré aux Journées du Bois Suisse, qui se sont déroulées sur 48 sites à travers le pays. Les 12 et 13 septembre, au Signal de Bougy, la Plateforme a organisé des journées de découverte des métiers du bois pour les élèves du deuxième cycle primaire et le grand public. Une dizaine de classes scolaires et près de 200 visiteurs ont participé à des animations interactives et jeux de piste au Parc Aventure, permettant de découvrir la gestion forestière, la menuiserie, la charpenterie et l'ébénisterie et de rencontrer des professionnels de ces domaines d'activités. Cet événement a renforcé la visibilité des métiers du bois et permis aux jeunes et au public de se familiariser avec la diversité des métiers de la filière. En offrant aux jeunes et au grand public une expérience enrichissante et immersive, ces journées de sensibilisation peuvent ouvrir la voie à de nouvelles vocations.

Le groupe de suivi de ce projet, coordonné par la Plateforme vaudoise du bois et Artboristerie, est composé des personnes suivantes:

- Justine Bachmann, Ecole de la Construction
- François Godi, Chambre des bois de l'Ouest Vaudois
- Rafaël Kolly, DGE forêt, groupement de la Saubrette
- Chantal Stegmüller Darriulat, Artboristerie
- Raphaël Zürcher, Lignum Vaud

En 2025 les entreprises suivantes situées dans une des régions partenaires de la Plateforme se sont mobilisées pour les journées du bois suisse au Signal de Bougy et ailleurs dans le Canton:

- AGFORS, Marchissy
- BMEF SA, Vaulion
- Bossard Charpente, Marchissy
- Charpente Kurth SA – Groupe Volet SA, Orbe
- FCB Industrie du Bois SA, Romainmôtier
- Groupement de la Saubrette, St-Georges
- Jmb-bois sa, Cuarny
- Les Planches du Nozon, Romainmôtier
- Schaller & fils – Menuiserie & Charpente SA, Gingins
- Woodspirit, Cuarnens

Le bois est un matériau polyvalent et écologique. La ressource est disponible localement. Mais il n'est rien sans le savoir-faire des professionnels de la forêt et du bois.

4. SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE LA PREMIÈRE TRANSFORMATION, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONDITIONS CADRES

Le besoin de foncier pour les entreprises de la filière bois dans le canton de Vaud est avéré. En parallèle les décisions politiques encouragent la mise en œuvre de bois vaudois en filière courte. La création de nouvelles zones d'activités dédiées aux entreprises de la filière bois est fastidieuse, il faut de ce fait maintenir les zones de production existantes et en créer de nouvelles. Le maintien des surfaces dédiées en particulier à la première transformation est essentiel pour maintenir et développer l'outil de production. La Plateforme vaudoise du bois a été active sur les projets suivants en 2025:

Guide «foncier & activités du bois»:

L'élaboration du guide Foncier & activités du bois a constitué l'un des projets majeurs de l'année 2025. Destiné aux entreprises de la filière forêt-bois, cet outil a pour objectif de faciliter la compréhension des enjeux liés à l'aménagement du territoire et à l'implantation des activités de la filière. Il apporte des repères concrets sur les contraintes réglementaires, les possibilités de développement et les démarches à entreprendre afin d'accompagner les entreprises dans leurs réflexions stratégiques en matière de localisation et d'investissement.

Finalisé en 2025 et publié en 2026, le guide est le fruit d'un travail collaboratif piloté par la Plateforme vaudoise du bois. Son élaboration a été suivie par un groupe de travail réunissant les responsables de l'aménagement du territoire de trois régions partenaires:

- Inès Baudry, Région de Nyon;
- Luca Maurizio, ARCAM;
- Alan Schmid, ADN.

La réalisation du guide a été confiée aux bureaux Microgis SA et ABA Partenaires SA, dont les compétences complémentaires ont permis d'aborder à la fois les dimensions territoriales, réglementaires et opérationnelles de la problématique.

Pôle Bois à Gimel:

En 2025, la Plateforme vaudoise du bois a accompagné le projet de développement d'une zone dédiée à la filière bois à Gimel. Ce projet est porté par la commune de Gimel et coordonné par l'ARCAM. La prochaine étape sera le lancement d'une étude de faisabilité.

Pôle Bois La Rippe

Le projet de développement du Pôle Bois La Rippe a connu un avancement significatif en 2025 avec le dépôt d'un plan d'affectation aux autorités cantonale par la Commune territoriale. La Plateforme vaudoise du bois a accompagné le projet «développement du Pôle Bois La Rippe» dans le cadre du plan d'affectation (PA) et des enquêtes menées auprès des entreprises. Elle a également apporté un soutien financier à la Commune de La Rippe pour la conduite de la démarche participative nécessaire au dépôt du PA.

Ce projet, porté par la Région de Nyon, la Commune de La Rippe, Sofren SA et Losinger Marazzi SA, vise à mettre à disposition des entreprises des surfaces et équipements adaptés et ainsi valoriser le bois régional et favoriser les circuits courts.

Accompagnement de la coopérative Boipac:

Suite aux résultats de la première étude en 2024 Boipac a lancé une étude complémentaire portant sur la possibilité de développer un projet pilote de place de stockage dans le canton de Vaud. Deux sites ont été présélectionnés.

Malgré les besoins importants en matière de stockage et les défis auxquels la filière est confrontée dans ce domaine, les recherches menées n'ont toutefois pas permis d'aboutir à une conclusion positive quant à la réalisation d'un projet pilote. Cette piste est dès lors abandonnée, sans pour autant remettre en question la nécessité de trouver des solutions adaptées aux défis du stockage et de l'approvisionnement de la filière.

La Plateforme vaudoise du bois (président et coordinatrice) a accompagné le CA de Boipac durant l'année 2025 dans la démarche de repositionnement. Ils étaient pour cela soutenus par un groupe de travail composé des personnes suivantes:

- Olivier Descloux, Mont-sur-Lausanne, Municipal
- Laurent Fivaz, groupement des Agittes, Garde forestier
- François Godi, chambre des bois de l'Ouest vaudois, Chargée d'affaires
- Sylviane Gosteli, DGE Forêt
- Gilbert Gubler, Président de la Plateforme vaudoise du bois
- Philippe Isaz, Président du CA Boipac
- Stéphane Jordan, Membre du CA Boipac, Syndic de Rueyres
- Christiane Maillefer, Plateforme vaudoise du bois
- Jean Rosset, Inspecteur cantonal des forêts, DGE
- Benjamin Rudaz, Ville de Lausanne

Zone bois à la Poissine (Grandson):

La zone Arnon-Poissine fera l'objet d'un Plan d'affectation cantonal (PAC), dont les travaux débiteront en 2026. La Plateforme vaudoise du bois participe au groupe de projet. L'objectif est de maintenir une zone dédiée au bois dans ce secteur, en cohérence avec les conclusions de l'étude sur les besoins des entreprises de la filière forêt-bois, menée en 2024 dans le Nord vaudois.

Ces différents projets relevant de la thématique de la première transformation ou de l'aménagement du territoire situés dans différentes régions économiques sont complémentaires et utiles au bon fonctionnement de la filière forêt-bois cantonale.



Photographie © Plateforme vaudoise du bois

5. FINANCEMENT DE LA PLATEFORME ET DES ACTIVITÉS EN 2025

Les activités de la Plateforme vaudoise du bois sont conduites en se basant sur la stratégie 2022 – 2025 et le budget élaboré par les partenaires dans le cadre de la demande de soutien quadriennale.

Les informations présentées ci-dessous reflètent l'état des comptes de la Plateforme vaudoise du bois (dépenses et financements) pour l'exercice 2025. Les comptes définitifs seront établis à l'issue de la période de soutien couvrant les quatre années de la convention conclue avec les financeurs cantonaux.

Dépenses 2025

Les dépenses engagées par la Plateforme vaudoise du bois en 2025 sont présentées ci-après sous forme de tableau et de graphique, avec une répartition par domaine d'activité.

Domaines de dépenses	Coûts (CHF)	RH, bureau, prestations internes,... (CHF)	Prestations en nature (CHF)	Total 2025 (CHF)
Soutien aux entreprises	114 387	50 000	18 070	182 457
Assistance à la maîtrise d'ouvrage	10 649	25 000		35 649
Communication – Information	24 904	40 000	15 600	80 504
Gouvernance	26 696	25000	13 130	64 826
Total	176 636	140 000	46 800	363 436

Dépenses 2025 de la Plateforme vaudoise du bois en %



Commentaires: En 2025, deux projets majeurs ont été menés dans le domaine du soutien aux entreprises: le guide «foncier & activités du bois» ainsi que le Forum «Projeter ensemble». Aussi, dans le cadre de la gouvernance, un travail sur la stratégie 2026 – 2029 a été entrepris avec l'appui d'un mandataire externe.

Financement 2025

Le financement de la Plateforme vaudoise du bois est assuré par les organisations partenaires, le Canton de Vaud (SPEI et DGE Forêt) ainsi que par la Confédération, dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR) via le SPEI. Des prestations en nature viennent compléter ces contributions.

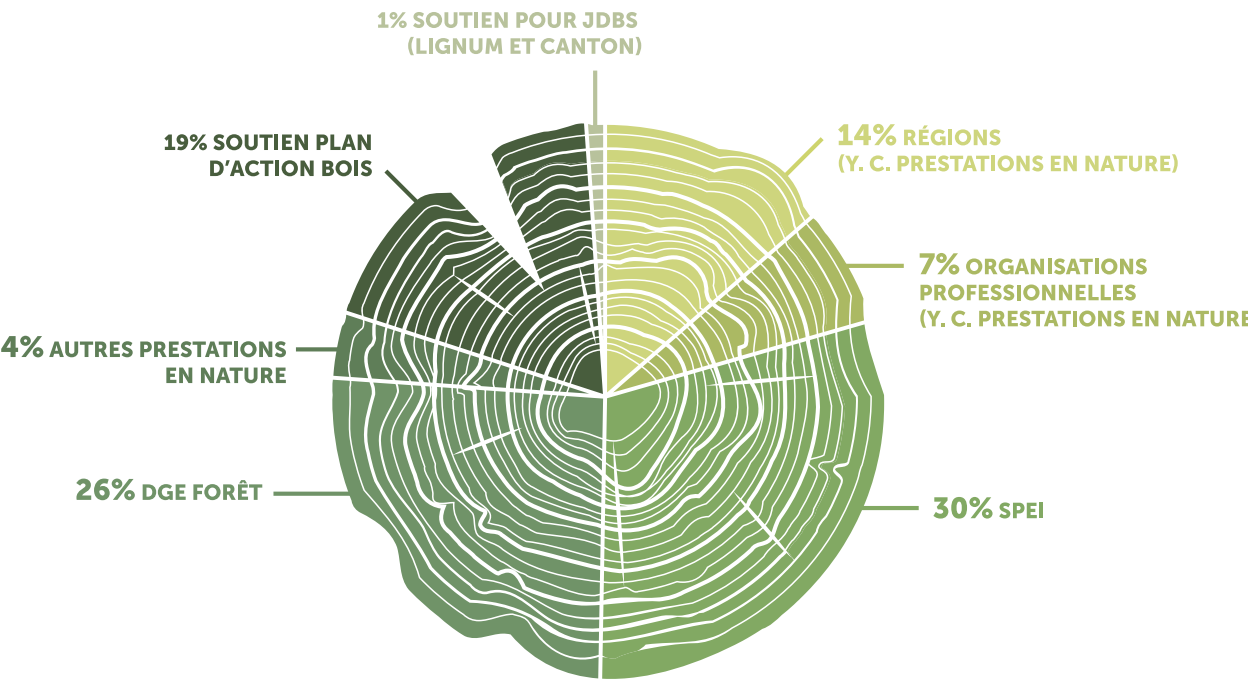
En 2025, la Plateforme vaudoise du bois a par ailleurs obtenu des financements complémentaires de l’Office fédéral de l’environnement (OFEV). Ces soutiens sont spécifiquement destinés à la réalisation de deux projets: le forum «Projeter ensemble» et le Guide «foncier & activités bois».

La participation à l’événements Journées du Bois Suisse a également été soutenu par Lignum suisse et la DGE Forêt en particulier pour le soutien aux entreprises participantes et la communication autour de cet événement.

Le financement de la Plateforme vaudoise du bois pour l’exercice 2025 est présenté dans le tableau et le graphique ci-dessous.

Régions (y.c. prestations en nature)	50 420
Organisations professionnelles	25 600
SPEI	108 000
DGE Forêt	94 000
Autres prestations en nature	13 780
Soutien plan d'action bois	68 297
Soutien pour jdbs (lignum et canton)	4000
Total	364 097

Sources de financement 2025 Plateforme vaudoise du bois



Budget 2026

Le budget 2026 correspond à un quart des montants budgetés pour la phase quadriennale.

	2026 – 2029	Budget 2026	%
Soutien aux entreprises	353 180	88 295	28%
Soutien structurant à la filière	287 400	71 850	23%
Appui aux maîtres de l’ouvrage	116 300	29 075	10%
Sensibilisation des publics cibles	223 200	55 800	18%
Gouvernance	264 420	66 105	21%
Total	1 244 500		



Photographie © Plateforme vaudoise du bois

6. PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 marque le début de la nouvelle période quadriennale de la Plateforme vaudoise du bois. Les partenaires ont adopté une stratégie renouvelée (cf. Annexe 2) qui confirme la mission de la Plateforme en faveur de la valorisation du bois de service suisse issu des forêts publiques et privées, dans une logique d'économie circulaire et de filière courte. Les activités menées en 2026 s'inscriront dans la continuité des actions engagées ces dernières années, tout en mettant l'accent sur le renforcement de la création de valeur dans le canton de Vaud, le rapprochement des étapes de transformation du bois et l'amélioration des conditions cadres pour les entreprises de la filière.

Soutien aux entreprises

Le soutien aux entreprises demeure une priorité de la Plateforme. Les actions engagées pour favoriser les collaborations entre les différents métiers de la filière seront poursuivies, de même que l'accompagnement des entreprises dans le développement de projets créateurs de valeur pour le bois suisse.

L'accompagnement individualisé des entreprises restera un outil important de la Plateforme. Les demandes seront examinées au cas par cas afin d'identifier, avec les entreprises concernées, les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Soutien structurant à la filière

Les projets visant à améliorer les conditions-cadres de la filière, notamment en matière d'aménagement du territoire et d'implantation des entreprises, continueront d'être accompagnés. Une attention particulière sera accordée à l'accompagnement de différents projets visant à créer ou à maintenir des zones d'activités dédiées à la filière forêt-bois.

La Plateforme poursuivra également ses démarches en faveur du rapprochement des différentes étapes de transformation, afin de renforcer les circuits courts et d'améliorer la compétitivité des entreprises vaudoises.

La Plateforme maintiendra son accompagnement de la coopérative Boipac dans la mise en œuvre d'un nouveau positionnement. Celui-ci vise à faire de Boipac un intermédiaire de référence pour faciliter l'utilisation de bois local dans les projets de construction des membres de la coopérative, en mettant en relation les communes productrices et utilisatrices de bois.

Appui aux maîtres de l'ouvrage

L'appui aux maîtres d'ouvrage publics et privés sera renforcé afin d'encourager une meilleure prise en compte du bois suisse dès les premières phases des projets de construction. Les conseils techniques personnalisés se poursuivront et la Plateforme continuera de promouvoir les bonnes pratiques permettant d'intégrer le bois dans les procédures de planification et de marchés publics.

Les collaborations avec les régions seront également poursuivies afin de sensibiliser les communes comme maîtres de l'ouvrage et organiser des RDV du bois comme en 2025.

Communication et sensibilisation

Les activités de communication continueront de promouvoir le bois suisse comme matériau de construction renouvelable, local et favorable au climat. La Plateforme veillera à assurer une information cohérente auprès des professionnels, des collectivités publiques et du grand public afin de renforcer les réflexes en faveur de l'utilisation du bois suisse dans les constructions et les aménagements.

En 2026, elle participera comme les années précédente à au moins un comptoir régional avec d'autres partenaires de la filière. Les journées découvertes du bois pour les écoles seront également reconduites au Signal de Bougy en septembre.

Gouvernance

La mise en œuvre de la stratégie 2026 – 2029 constituera une étape importante pour la gouvernance de la Plateforme. Les partenaires poursuivront leur collaboration dans le cadre de la convention qui les unit, avec une attention particulière portée au suivi des objectifs et à l'efficacité des actions engagées.

L'année 2026 sera également marquée par l'élargissement du partenariat avec l'adhésion du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut et de Chablais Région. Ces nouvelles collaborations renforceront l'ancrage territorial de la Plateforme et favoriseront le développement de projets à l'échelle des différentes régions vaudoises.

En poursuivant son rôle de mise en réseau et de coordination, la Plateforme contribuera à renforcer la coopération entre les propriétaires forestiers, les entreprises de transformation, les concepteurs et les maîtres d'ouvrage. Cette collaboration entre l'ensemble des professions de la filière demeure une condition essentielle pour accroître durablement la valorisation du bois suisse dans la construction.



Photographie © Plateforme vaudoise du bois

7. ANNEXES

Annexe 1: Représentants 2025 des partenaires signataires de la convention et des services cantonaux soutenant la Plateforme vaudoise du bois

Représentants 2025	Partenaires signataires
Lise Ruschetta, Présidente Laurent Reymondin, Directeur	ADAEV
Stéphane Costantini, Président Nadia Mettraux, Directrice	ADNV
Bertrand Duperrex, Président Olivier Bally, Directeur	ARCAM
Olivier Riesen, Responsable politique de l'Economie Boris Mury, Secrétaire général	Région de Nyon
Pierre-Yves Morel, Président Laurence Pinel, Vice-présidente François Godi, Chargé d'affaires	CBOVd
Gilbert Gubler, Président Didier Wuarchoz, Directeur	La Forestière
Yvan Pahud, Président Raphaël Zürcher, Secrétaire général	Lignum Vaud
Représentants 2025	Soutiens cantonaux
Jean Rosset, Inspecteur cantonal des forêts	DGE Forêt
Sophie Berger, Cheffe de projet – Développement régional	SPEI



Photographie © Delphine Schacher

Annexe 2: Résumé de la stratégie 2026 – 2029 de la Plateforme vaudoise du bois

La Plateforme vaudoise du bois confirme sa vocation en faveur d’une économie circulaire du bois de service suisse récolté dans les forêts en propriétés publiques et privées.

Le bois issu des forêts suisses est sous valorisé, en particulier comme matériau de construction, qu’il soit intact ou «bostryché». Comment participer à changer la tendance?

Depuis la mobilisation des acteurs de la forêt et du bois dans l’Ouest vaudois en 2007, la Plateforme anime un réseau d’expertise, facilite le partage de connaissances sur la filière courte du bois et soutient l’émergence de projets structurants dans le canton de Vaud.
Ce modèle fédérateur dénué de statut juridique réunit les faïtières professionnelles du bois, associations régionales et l’Etat de Vaud par convention. Ces partenaires valident une stratégie dotée d’un programme et l’évaluent par période quadriennale.

Le programme d’action pour la période 2026 à 2029 présente trois objectifs généraux, cinq domaines d’actions et leurs objectifs liés.

Objectifs généraux

- Augmenter la valeur ajoutée de toutes les étapes de production et de transformation du bois de service suisse dans le canton de Vaud;
- Rapprocher les étapes de transformation du bois dans le canton de Vaud;
- Renforcer la capacité des entreprises de tenir les plannings de production (stockage).

Cinq domaines d’action

1. Le soutien adapté aux entreprises de la filière courte, peu familières des dispositifs des soutiens usuels à l’innovation;
2. Le soutien structurant à la filière par l’accompagnement à la mise en place de conditions d’aménagement;
3. L’appui aux maîtres de l’ouvrage pour anticiper et réaliser des constructions exemplaires;
4. Les mesures de sensibilisation pour assurer un niveau d’information homogène de l’ensemble des acteurs de la chaîne de valeur et des consommateur-trices;
5. La gouvernance avec l’animation du réseau des partenaires et la gestion du programme.

1. Soutien aux entreprises

Les entreprises forment les maillons essentiels de la filière courte du bois de service suisse. De la coupe du bois à la planification architecturale elles tiennent un rôle décisif quant à l’utilisation du bois suisse dans la construction. Un niveau de connaissances homogène et la coopération interprofessionnelle sont essentiels à l’entreprise de sciage et celle de charpenterie, au bureau d’ingénierie comme au bureau d’architecture, qui dépendent les uns des autres pour assurer la chaîne de valeur.

- Objectif spécifique: Les entreprises sont encouragées à valoriser le bois en filière courte dans leur modèle économique. Elles mettent en place des partenariats et développent des projets collaboratifs qui leur apportent une valeur ajoutée.

2. Soutien structurant à la filière

L'aménagement du territoire est une condition sine qua non à la mise en œuvre d'une économie circulaire du bois. Le rapprochement des différentes étapes de transformation de la grume en produits de service pour la construction contribue à réduire les coûts de transport et l'émission de gaz à effet de serre, à générer une valeur ajoutée dans l'économie vaudoise et à maîtriser les plannings de construction.

→ Objectif spécifique: Réalisation de projets structurants et nécessaires à la transformation du bois en circuits courts ; les étapes de la transformation sont bien représentées sur l'ensemble des projets soutenus.

3. Appui aux maîtres de l'ouvrage

Les maîtres de l'ouvrage sont la clientèle cible du bois de service pour la construction. La Plateforme apporte un appui technique et des connaissances pour l'intégration du bois dans la construction. On entend par maître de l'ouvrage privé autant un promoteur immobilier qu'un particulier. Le maître de l'ouvrage public peut être une commune, un canton ou la Confédération, ainsi que toute organisation intercommunale et parapublique soumise à la Loi sur les marchés publics. Un maître de l'ouvrage peut être dans le même temps propriétaire de forêts et fournisseur du bois pour ses propre constructions.

→ Objectif spécifique: Contribution à l'augmentation du nombre de constructions labellisées. Leur planification prévoit l'intégration du bois comme matériau de construction dans le processus des marchés publics par les maîtres d'ouvrage.

4. Mesures de sensibilisation

Le partage d'information sur la fonction du bois dans la construction, matériau vivant et renouvelable, capteur de CO₂ répond à plusieurs urgences: la valorisation économique de la ressource bois dont la propriété est majoritairement en mains publiques, la valorisation du bois dans une économie circulaire qui participe à réduire le réchauffement climatique et la valorisation de savoir-faire de métiers indispensables à une économie de la construction. Un secteur d'activités qui est parmi les plus dynamiques dans un canton dont la surface est occupée pour près du tiers par la forêt. Les publics cibles sont priorisés en tenant compte des moyens d'action de la Plateforme.

→ Objectif spécifique: Cohérence des messages et qualité de la promotion qui incite à l'utilisation du bois. Cette cohérence contribue à renforcer le rôle de la filière forêt-bois dans la construction. In fine les réflexes sont acquis: la majorité des communes vaudoises intègrent le bois suisse dans leur construction et aménagements publics.

5. Gouvernance et gestion opérationnelle

La Plateforme vaudoise du bois fédère les milieux professionnels de la filière, des associations régionales et l'Etat de Vaud. L'organisation ne fait pas l'objet d'une personnalité juridique, la gestion est hébergée auprès d'un partenaire public, la Région de Nyon. La répartition des rôles, tâches et responsabilités des parties est inscrite dans une convention pluripartite. Celle-ci pose les bases d'un fonctionnement stable et permet de mettre en œuvre la stratégie et ses objectifs par un plan d'action quadriennal. Une évaluation intermédiaire puis finale servent à adapter les actions pour les périodes suivantes.

→ Objectif spécifique: Continuité du fonctionnement partenarial, veiller à l'efficacité de la structure avec un comité stratégique composé en majeure partie d'acteurs de la filière forêt-bois.

Valoriser le bois suisse dans la construction signifie que toutes les professions — de la coupe du bois aux concepteurs — collaborent efficacement, car chacune dépend des autres pour faire fonctionner la chaîne de valeur.



